

Les critères d'admissibilité au Programme 3.1 sont les suivants :

1. la demande doit être soumise par un **membre régulier/émergence du REPAR**;
2. l'étudiant doit être inscrit à un programme universitaire de 1er cycle et avoir une cote minimale de 86/100. Les étudiants de 3ème année sont admissibles s'ils sont inscrits dans un programme universitaire au moment de l'embauche;
3. l'intérêt de l'étudiant pour la recherche en adaptation-réadaptation doit être démontré, le dernier relevé de notes doit être annexé ainsi que s'il y a lieu, les mentions ou prix obtenus par l'étudiant;
4. le projet, pertinent à la mission du Réseau, et le rôle de l'étudiant doivent être décrits dans le cadre réservé à cet effet;
5. le membre régulier/émergence est invité à décrire s'il y a lieu, ses activités et/ou contributions au sein du Réseau.

Notez que :

1. un chercheur peut présenter un **seul candidat**;
2. un candidat ne peut être proposé s'il a déjà réalisé un stage de recherche en adaptation-réadaptation, l'objectif de ce programme est d'initier et sensibiliser des étudiants à la réalité de la recherche en adaptation-réadaptation;
3. toute **demande** doit être reçue au plus tard **le 27 février 2012** au secrétariat du Réseau (repar.irqlm@ssss.gouv.qc.ca);
4. l'**attribution** des subventions sera confirmée par courriel dès que le Réseau connaîtra son budget;
5. le membre régulier du Réseau s'engage à rédiger conjointement avec son étudiant, un **rapport d'une page** sur le projet et le transmettre au secrétariat du Réseau pour le **30 septembre 2012** au plus tard;
6. le projet ne doit s'appliquer ni à la recherche animale, ni à la pharmacologie.